



FORMATION DE TUTEUR 2018 :

RENFORCER LA QUALITE DE L'ACCUEIL DE L'APPRENTI EN ENTREPRISE

PUBLIC :

Toute personne amenée à tutorer un apprenti en entreprise.

OBJECTIFS :

- Comprendre l'étendue du rôle de tuteur et acquérir les compétences nécessaires pour encadrer et accompagner un apprenti
- Connaître les aspects règlementaires et législatifs
- Préparer l'arrivée d'un apprenti et faciliter son intégration dans l'entreprise, en fonction de son âge et de son niveau maturité
- Transmettre ses savoirs et savoir-faire professionnels
- Suivre et évaluer l'apprenti pour mesurer ses progrès et ses capacités à être autonome
- Réduire les ruptures de contrat
- Sécuriser les parcours professionnels des apprentis
- Communiquer avec les différents acteurs du parcours de l'apprenti

DEROULEMENT PEDAGOGIQUE :

- Réflexion et échanges d'expériences
- Mise en place d'ateliers et Jeux de rôles
- Conception et remise d'un passeport TUTEUR
- Mise à disposition d'outils
- Suivi, conseils post formation

ORGANISATION DE LA FORMATION :

LIEU : CCI de l'Yonne (26 rue Etienne Dolet à Auxerre et 1 Bd des Noyers Pompons à Sens)

DURÉE : 2 jours- 14 heures

PRIX : 300 € nets de taxe

PROGRAMME :

ETAPE 1 : Définir la fonction du maitre d'apprentissage

- « OBJECTIF 1 » : Identifier le rôle et les missions du maitre d'apprentissage
- « OBJECTIF 2 » : Comprendre les principes de la pédagogie en apprentissage
- « OBJECTIF 3 » : Connaître le cadre juridique de l'apprentissage

SEQUENCE OPERATIONNELLE : Chaque participant se présente et expose les enjeux du tutorat pour lui, l'équipe tutorale et l'entreprise.

ETAPE 2 : Différencier l'accueil en fonction de la personne accueillie

- OBJECTIF 1 : Appréhender le niveau de maturité de l'apprenti. Etablir la relation adaptée au niveau de maturité (Parent / Enfant ou Adulte / Adulte)
- OBJECTIF 2 : Evaluer les aptitudes de l'apprenti pour déterminer le tempo de la progression
- OBJECTIF 3 : Déterminer son mode d'apprentissage, pour mettre en oeuvre les méthodes pédagogiques les mieux adaptées à sa progression.
- OBJECTIF 4 : Quel est son projet pour demain?

SEQUENCE OPERATIONNELLE : Préparation et simulation d'un entretien d'accueil avec l'apprenti: accueillir, se présenter, présenter son métier, fixer les règles de fonctionnement et formaliser le suivi...



ETAPE 3 : Identifier un schéma de progression en cohérence avec le référentiel diplôme et le poste de travail

- OBJECTIF 1 : Evaluer le niveau initial en termes de compétences acquises dans le parcours professionnel de l'apprenti
- OBJECTIF 2 : S'approprier le référentiel diplôme et détecter les « zones blanches » éventuelles.
- OBJECTIF 3 : Donner du sens au travail en écrivant la Raison d'être ou la mission générique du poste tenu par l'apprenti

SEQUENCE OPERATIONNELLE : Ecrire la mission du poste, la décomposer en activités principales puis en SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE et SAVOIR- ETRE.

Repérer les mots clés de la mission qui nous serviront d'indicateurs de PILOTAGE.

ETAPE 4 : Traduire ce schéma de progression en séquences pédagogiques

- OBJECTIF 1 : Construire un parcours de progression, en déterminant les objectifs pédagogiques principaux et intermédiaires
- OBJECTIF 2 : Identifier les critères d'évaluation propres à chacun des objectifs pédagogiques
- OBJECTIF 3 : Mettre en oeuvre des techniques pédagogiques innovantes et adaptées aux nouvelles générations (Scénario catastrophe, Mindmapping, outils Google...)

SEQUENCE OPERATIONNELLE : Chaque participant construit une progression professionnelle du portefeuille de compétences. Pour chaque objectif pédagogique, il détermine les critères qui serviront à évaluer les résultats.

ETAPE 5 : Evaluer et suivre la progression de l'apprenti

- OBJECTIF 1 : Identifier les critères d'évaluation propres à chacun des objectifs
- OBJECTIF 2 : Amener l'apprenti à s'auto-évaluer

Quelle est sa vision de la réalité par rapport à ma demande ? Quelle est la réalité du maître d'apprentissage ? Quel différentiel ?

- OBJECTIF 3 : Donner du rythme et éviter les ruptures en repérant les signaux faibles de démotivation ou de lassitudes.

SEQUENCE OPERATIONNELLE: Simulation d'un entretien de suivi ;

Formalisation des points de réussite et des points de progression. Détermination des actions correctives

ETAPE 6 : Validation des compétences acquises

- OBJECTIF 1 : Valider le portefeuille de compétences de l'apprenti par rapport à la fiche de poste et au référentiel diplôme.
- OBJECTIF 2 : Auto-évaluation du maître d'apprentissage sur cette expérience :
- Point forts
- Points difficiles : quelles erreurs ne pas reproduire ?

SEQUENCE OPERATIONNELLE : Construction d'un livret de suivi de l'apprenti qui lui servira de « Passeport compétences » dans ses futures recherches d'emploi